

QUAND LE « I » d' INDOCHINOISE DEVIENT INDUSTRIELLE, PUIS IMMOBILIÈRE QUAND LA FORESTIÈRE DEVIENT FINANCIÈRE...

Épisode précédent :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIFA_1932-1975.pdf

1952 : Cafal (Cie africaine des allumettes) à Dakar.
Sonipal au Niger : fermée après un incendie en 1974.
Somaual en Mauritanie : fermée en 1978.
Unalor [< Sofical (Bastos)] au Cameroun > 1972 Pilcam.
Usine de Saïgon nationalisée en 1977.
(d'après Jean Suret-Canal, *Afrique et capitaux*, pp. 148-149).

Valeurs actuelles, juin 1977 :

Poursuivant sa politique de diversification industrielle en France, la Sifa vient de prendre une participation importante dans la Société industrielle d'applications radio-électriques Siare, spécialisée dans la fabrication de haut-parleurs et d'enceintes haute fidélité.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, p. 29 :
ALLUMETTES (SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FORESTIÈRE DES)
74, RUE SAINT LAZARE, 75009 PARIS

ACTIONNAIRES

CARCEPT	3,28
MIDI S.A (COMPAGNIE DU)	54,67
détenu par PATERNELLE S.A (LA)	14,66
PIERRE INVESTISSEMENT	2,23
détenu par GAN VIE	28,87

PARTICIPATIONS

CAFAL, (AFRICAINNE FORESTIÈRE ALLUMETTES)(SÉNÉGAL)	62,38
I.F.A. (INDUSTRIA FOSFOR ANGOLANA)(ANGOLA)	29,76
UMACO (LIBERIAN MATCHES CORPORAT.)(LIBERIA)	51,42
MAZAL (MANUF. ZAÏROISE ALLUMETTES)(ZAÏRE)	46,44
N.M.F. (NEW MATCH FACTORY)(GHANA)	45,00
PILCAM (FABRICATION PILES ÉLECTRIQUES)(CAMEROUN)	25,46
ROBOT COUPE	77,33
SACI (AFRICAINNE COMMERC. INDUST.)	99,00
SAMC (ATELIERS MÉCANIQUES DE CHELLES)	74,28
SIARE (APPLICATIONS RADIO-ÉLECTRIQUES)	77,14
SIBJET (INDUS. BRIQUET. JETABLE)	99,90
SOMAURAL (MAURITANIANNE D'ALLUMETTES)(MAURITANNIE)	41,90

SONCO (STE NATIONALE INDUST ET COMM.)(HAUTE-VOLTA)	20,00
SONIPAL (NIGÉRIENNE DE PRODUCTION D'ALLUMETTES)(NIGER)	25,00
SOTROPAL (STE TROPICALE D'ALLUMETTES)(CÔTE D'IVOIRE)	44,68
UNALOR (UNION ALLUMETTIÈRE ÉQUATORIALE)(CAMEROUN)	45.49

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE FINANCIÈRE ET DES ALLUMETTES
(Rapport de la Cie du Midi sur l'exercice 1981)

	Exercice 1979	Exercice 1980	Exercice 1981
• capital	67.500.000	67.500.000	67.500.000
• quote-part du capital détenu par CIE DU MIDI	57,78 %	57,78 %	57,78 %
• chiffre d'affaires	32.090.756	31.945.800	40.393.200
• solde du compte de pertes et profits	26.945.601	28.528.315	20.509.000
• bénéfice distribué	6.750.000	7.830.000	9.000.000

Le résultat d'exploitation de la S.I.F.A. a été en 1981 de F 30.205.000 contre F 32.187.000.

Du fait d'une provision pour **dépréciation de portefeuille de F 8.500.000 constituée à la suite de mauvais résultats de deux filiales françaises [Siare et Sibjet]**, le bénéfice net a été ramené à F 20.509.000 contre F 28.528 000 en 1981.

Les revenus locatifs et les profits des activités immobilières ont évolué favorablement, malgré le retournement de la conjoncture enregistré dans la dernière partie de l'année 1981

Les industries d'outre-mer, allumettes et piles électriques, ont également eu un niveau d'activité très soutenu et les dividendes encaissés par la S.I.F.A. au titre de ces filiales ont atteint F 10.261.000.

Deux projets annoncés l'année dernière devaient se concrétiser par l'entrée en exploitation des usines début 1987. Il s'agit de participations prises au Cameroun dans des affaires du secteur alimentaire.

Les filiales françaises, SIBJET et SIARE, ont enregistré, en 1981, des exercices fortement déficitaires. SIBJET devrait cependant retrouver son équilibre pour l'exercice clos le 30-09-1982.

Quant à ROBOT-COUBE, son exploitation est redevenue bénéficiaire, mais ses résultats pour l'exercice en cours seront fortement affectés par les charges liées à la mise en place, par la société, de son propre réseau de ventes aux États-Unis. Ces charges sont aussi susceptibles d'avoir une incidence sur les comptes de la S.I.F.A.

Enfin, la SOCIÉTÉ DES DISQUES DE L'OUEST a vu son chiffre d'affaires et ses bénéfices augmenter de 33 %, le bénéfice net ressortant à F 2.800.000.

En 1982, la COMPAGNIE DU MIDI a encaissé de sa filiale S.I.F.A. la somme de F 5.200.430.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE FINANCIÈRE ET DES ALLUMETTES
(Rapport de la Cie du Midi sur l'exercice 1983)

Les comptes de l'exercice 1982, arrêtés alors qu'une nouvelle équipe reprenait en mains la direction de la S.I.F.A., avaient comporté la passation de plus de 70 millions de francs de provisions diverses, pour tenir compte de la situation très dégradée dans laquelle avaient été trouvées plusieurs filiales de la société.

La clôture des comptes de l'exercice 1983 n'a pu être effectuée dans des délais normaux. Après avoir obtenu, par ordonnance, l'accord du Président du Tribunal de Commerce, ce n'est que le 29 octobre 1984 que le conseil a pu présenter les résultats aux actionnaires. Ceux-ci comportent un ensemble de dotations complémentaires aux comptes de provisions qui, nettes de certaines reprises, atteignent un montant de F35.156.000, faisant ainsi apparaître au compte de pertes et profits un solde déficitaire de F 27.630.000.

Ces nouvelles dotations traduisent les conclusions des audits qui ont été effectués depuis mai 1983 sur toutes les filiales françaises comme sur certaines opérations immobilières de la S.I.F.A. elle-même.

Elles devraient donner lieu à des reprises à la suite de la cession intervenue fin octobre [1984], donc après l'arrêté des comptes, de tous les intérêts que la S.I.F.A. détenait dans les filiales africaines, et ce contre un paiement comptant de 60 millions de francs.

Dans le courant de l'été 1984 a également pu être mené à son terme un accord avec le principal concurrent français [Audax*, repris par une société américaine] en vue de la constitution d'un ensemble intégré dans le domaine des composants électro-acoustiques. La S.I.F.A., en cédant sa filiale SIARE*, détiendra 20 % de cet ensemble dont la direction sera assurée par le partenaire. Toutefois, la S.I.F.A. devra faire son affaire des résultats de SIARE pour 1984, lesquels s'annoncent lourdement déficitaires.

Une autre étape importante pour l'assainissement de la S.I.F.A. a été la vente, dans des conditions satisfaisantes, d'un ensemble de lots du programme de promotion immobilière dans la région de Mougins (Alpes-Maritimes) dont le financement avait lourdement pesé sur le compte d'exploitation de la S.I.F.A. ces derniers exercices.

Sans doute reste-t-il à rétablir la situation d'une petite filiale de construction mécanique, à consolider l'équilibre de ROBOT-COUCPE, comme à tirer les conséquences, sur le plan des frais généraux de S.I.F.A. de la réduction de son domaine d'activité.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE FINANCIÈRE ET DES ALLUMETTES (Rapport de la Cie du Midi sur l'exercice 1984)

	1982	1983	1984
• capital	67.500.000	67.500.000	67.500.000
• quote-part du capital détenue par la CIE DU MIDI	47,78 % (1)	47,78 % (2)	47,78 % (3)
• chiffre d'affaires hors taxe	50.754.563	53.024.607	24.844.447 (*)
• solde du compte de résultats	- 37.358.613	- 27.630.274	-62.557.660

au niveau du Groupe :

57,83 % (1),

60,65 % (2),

62,98 % (3)

(*) établi selon les recommandations du nouveau plan comptable.

L'exercice 1984 a été marqué par :

— la cession de tous les actifs africains (filiales et comptes courants)[à la société Flachet].

— l'apport de la filiale SIARE, société spécialisée dans les composants électro-acoustiques, à AUDAX ; en échange d'une participation de 20 % dans le capital de ce groupe, leader européen de ce marché.

— la poursuite des difficultés de ROBOT-COUCPE liées aux charges très lourdes qu'elle a dû supporter, en provenance de sa filiale ROBOT COUCPE INTERNATIONAL.

- un effort très important de réduction des charges de fonctionnement.
- la poursuite dans des conditions favorables de la gestion locative des immeubles de la société.

Ces événements ont conduit la SIFA à prendre en compte en 1984 des charges et provisions pour un montant de l'ordre de F 81.000.000, ce qui a fait apparaître un résultat final en perte de F 62.557.000.

Depuis le début de l'exercice 1985, l'activité des filiales industrielles et de distribution présentent, des évolutions contrastées ; satisfaisante en ce qui concerne les filiales fabriquant des briquets jetables et celles distribuant disques et cassettes ; par contre, la situation de ROBOT COUPE, n'a pu encore être rétablie. Un important programme de restructuration a été mis en œuvre au cours du premier semestre entraînant une compression des effectifs et le déménagement, sur le site de production, des services administratifs qui se trouvaient en région parisienne.

Les actions engagées depuis plus d'un an pour réduire les coûts de fonctionnement de la SIFA ont commencé à se traduire dans le résultat d'exploitation du premier semestre et devraient se confirmer au cours du deuxième semestre.

Le redressement de SIFA s'avérant plus long que prévu, il est vraisemblable que la société ne pourra pas distribuer de dividende au titre de 1985.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE FINANCIÈRE ET DES ALLUMETTES (Rapport de la Cie du Midi sur l'exercice 1987)

- Robot Coupe S.A. (électroménager : matériels pour cuisines professionnelles) — filiales *[sic]* à 99,9 % de SIFA.

La mise en œuvre d'un important plan de restructuration a contribué au redressement de l'exploitation sur la seconde partie de l'année. Le résultat net de l'exercice ressort en perte de 0,3 MF contre une perte de 10 MF en 1986.

- SDO (distribution de disques et cassettes) — filiale à 99,3 % de SIFA.

L'annonce prématurée de la baisse de la TVA sur les disques et cassettes a provoqué une chute des ventes en octobre et novembre qui n'a pu être compensée par la forte progression enregistrée lors de sa mise en application au mois de décembre 1987.

Malgré un recul de ses ventes de 2 % par rapport à l'exercice précédent, SDO a maintenu la progression de son résultat qui ressort à près de 3 MF contre 2,6 MF en 1986.

- SIBJET (briquets jetables) - filiales *[sic]* à 99,9 % de SIFA.

Le marché mondial a été fortement perturbé par la mise en cause de la fiabilité du briquet jetable sur le marché américain, le développement des campagnes anti-tabac en Amérique du Nord, et la mise en place en France d'une taxe spéciale sur les briquets.

Dans ce contexte, SIBJET a enregistré une baisse de 8 % de son chiffre d'affaires. Les efforts de réduction des frais de fonctionnement ont toutefois permis de maintenir un résultat positif de 0,3 MF *[voir Feudor (Swedish Match)]*.

- SIFA SYSTEMES (automates industriels) — filiale à 99,9 % de SIFA.

En dépit d'une baisse d'activité, la réorganisation des structures de la société a permis d'atteindre un résultat voisin de l'équilibre en 1987.

Conseil d'administration [1988] :

MM. Jean-Paul ARNAL, Président-directeur général

Jacques d'ESPINE, vice-président

Paul PLAZONICH, administrateur

Compagnie du Midi représentée par René GARDELLE, administrateur

Direction :

MM. Jean-Paul ARNAL, président-directeur général

Pascal BOSQUILLON de JENLIS, directeur général
Responsable de l'information :
M. Patrick FERRIERES (1) 42 89 54 81

Commissaires aux Comptes :

Titulaires :

M. Georges BARTHES de RUYTER, dont le mandat expirera lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1988.

M. Roger BENCIMON, dont le mandat expirera lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1990.

Suppléants :

FRINAULT Fiduciaire, dont le mandat expirera lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1992.

Cabinet BARY et Associés, dont le mandat expirera lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1990.

La rémunération allouée aux membres du conseil d'administration et de la direction a représenté pour l'exercice 1987 la somme de F 350.000.
